

Utiliser, réceptionner et vérifier quotidiennement des échafaudages de pied

## Pourquoi former vos agents ?

"La formation à la sécurité dont bénéficient les travailleurs chargés de l'utilisation ou de la maintenance des équipements de travail est renouvelée et complétée aussi souvent que nécessaire pour prendre en compte les évolutions de ces équipements."

Article R4323-3 du Code du Travail



## Formation Intra-entreprise

MSI organise dans vos locaux des sessions de formations. Nous pouvons livrer et installer des échafaudages de démonstrations.



"Les échafaudages font l'objet de vérifications avant mise ou remise en service, ainsi que de vérifications journalières et trimestrielles. Celles-ci devront être effectuées par une personne compétente désignée par le chef d'établissement."

Article R4323-22 du code du travail  
Arrêté du 21/12/2004

## Formation Inter-entreprise

MSI vous accueille sur sa plateforme pédagogique dans l'Oise.



Nos formations peuvent être accessibles aux personnes en situation de handicap.

Pour en savoir plus, contactez notre référent handicap via les coordonnées mentionnées ci-dessous.

**Retrouvez les programmes détaillés de nos formations sur notre site : "[www.scopmsi.com](http://www.scopmsi.com)" ou sur simple demande à "[contact@scopmsi.com](mailto:contact@scopmsi.com)" ou au "01 39 37 03 39".**

# Nos Formations

## UTILISER UN ECHAFAUDAGE DE PIED EN SECURITE

½ JOURNEE

### Public concerné

Tout salarié de l'entreprise ayant à travailler sur un échafaudage de pied.

### Objectif

Se situer et être acteur de la prévention des risques.

Utiliser un échafaudage de pied en sécurité.

## VERIFIER, RECEPTIONNER ET REALISER LA MAINTENANCE DES ECHAFAUDAGES DE PIED

2 JOURS

### Public concerné

Toute personne appelée à vérifier et réceptionner un échafaudage de pied de hauteur inférieure à 24m montés par l'entreprise conformément à la notice technique du fabricant, pour sa propre activité.

Toute personne ayant à réceptionner une prestation de mise à disposition d'un échafaudage monté.

Toute personne ayant à prévoir et commander une prestation de mise à disposition d'un échafaudage.

### Objectif

Se situer et être acteur de la prévention des risques.

Réaliser les vérifications de mises, remises en service, trimestrielles et journalières d'un échafaudage de pied.

Utiliser un échafaudage de pied en sécurité.

Nos formations adoptent des méthodes pédagogiques alternant la pratique et la théorie : exposés, mises en situations réelles, exercices en groupe, apports théoriques...

A l'issue de la formation, si les participants ont satisfait aux exigences des épreuves évaluatives, MSI leur délivrera une attestation de compétences de formation validant les acquis.

## UTILISER ET REALISER LA VERIFICATION JOURNALIERE DES ECHAFAUDAGES DE PIED

1 JOUR

### Public concerné

Tout salarié de l'entreprise ayant à travailler sur un échafaudage de pied et désigné par le chef d'entreprise pour réaliser les vérifications journalières (suivant l'arrêté du 21 décembre 2004).

### Objectif

Se situer et être acteur de la prévention des risques.

Réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied.

Utiliser un échafaudage de pied en sécurité.

## MONTER, UTILISER ET REALISER LA VERIFICATION JOURNALIERE DES ECHAFAUDAGES DE PIED

3 JOURS

### Public concerné

Toute personne appelée à monter, démonter et réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied de hauteur inférieure à 24m conformément à la notice technique du fabricant, pour réaliser les travaux de sa propre activité et à utiliser cet échafaudage.

### Objectif

Se situer et être acteur de la prévention des risques

Réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied

Utiliser un échafaudage de pied en sécurité

Monter et démonter un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant

MSI, spécialisée dans l'échafaudage depuis plus de 10 ans, vous accueillera sur sa plateforme pédagogique : plateforme extérieure de 1200m<sup>2</sup>, entrepôt de 700m<sup>2</sup>, salle pédagogique...

**Qualiopi**  
processus certifié

■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :  
ACTIONS DE FORMATION